

REPUBLIQUE DU NIGER  
REGION DE DOSSO  
DEPARTEMENT DE GAYA  
COMMUNE URBAINE DE GAYA  
MAIRIE DE GAYA  
TEL : 20 680 434

## Procès verbal de la session budgétaire au titre de l'année 2022.

L'an deux mil vingt un et le 11 décembre s'est tenue par convocation n°059 du 26 novembre 2021, la session budgétaire du conseil Municipal de la Commune Urbaine de Gaya; sous la présidence de Monsieur Mounkaila Boureima, Maire de la dite commune à partir de 9 h, afin de statuer sur les points suivants :

- 1) lecture et amendement du PV de la session précédente en date du 13 septembre 2021;
- 2) Bilan du budget 2021
- 3) Examen et adoption du projet de budget 2022 ;
- 4) Restitution des travaux des commissions spécialisées
- 5) Compte rendu des missions du Maire et de ses adjoints ;
- 6) Divers

Après l'installation des conseillers et les invités, le secrétaire général, rapporteur de la séance a vérifié la présence des conseillers élus.

A l'appel des noms, il ressort la présence de 17 sur les 18 conseillers dont les noms suivent :

N°	Noms et prénoms	Fonction
01	Mounkaila Boureima	Président du conseil
02	Mariama Idrissa Baidari	2è adjointe au Maire
03	Yaou Albadé	Conseiller
04	Issa Soumana	Conseiller
05	Zaïdou Hassane	Conseiller
06	Zeinabou Hassane	Conseillère
07	Laouali Mahamadou	Conseiller
08	Idé Yarou	Conseiller
09	Fati Albarka	Conseillère
10	Aïchatou Kimba	Conseillère
11	Souley Gouda	Conseiller
12	Bachir Moussa Salah	Conseiller
13	Iliassou Labo	Conseiller
14	Mamane Diori	Conseiller
15	Ayouba Saley	Conseiller
16	Balkissa Maïdawa	Conseillère
17	Ibrahim Issaka	Conseiller

Par contre l'on note l'absence du conseiller élu Sani Moussa Ekoye, ayant qualité de 1<sup>er</sup> adjoint au Maire durant toute la session.

Quand aux membres de droit du conseil, l'on constate : la présence de monsieur Abdou Gazari, représentant du chef de canton de Gaya.

En prenant la parole le président du conseil a accueilli avec satisfaction la présence de tous les conseillers et les a exhorté à la cohésion, pour qu'ensemble nous puissions apporter, à travers un budget bien examiné, des solutions appropriées aux besoins des populations. Il a également demandé aux conseillers, qui viennent de nous rejoindre pour la première fois de s'inscrire dans les différentes commissions spécialisées.

Après la lecture et d'amendement du PV de la session précédente en date du 13 septembre 2021 ;

Le receveur municipal a présenté le bilan de l'exercice budgétaire 2021. Suite à son exposé, plusieurs listes d'intervenants étaient ouvertes et les conseillers

ont posé d'amples questions auxquelles le receveur et le maire ont donné tour à tour des réponses satisfaisantes.

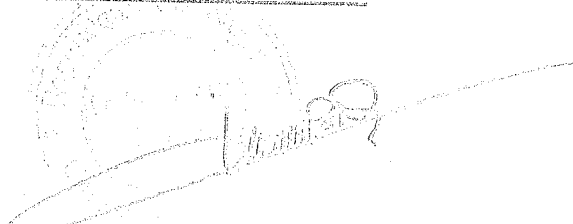
- Le préfet dans son adresse aux conseillers municipaux a prodigué de sages conseils aux élus locaux et aux participants en général.
- Quant au projet de budget 2022, il a été exposé par le secrétaire municipal de long en large et a répondu par la suite aux questions posées par les conseillers. Après d'intenses échanges, des amendements ont été apportés sur le budget article par article. Bref il n'y a pas de point du budget qui n'a pas fait l'objet de vives contestations. Et sur toutes les rubriques les conseillers n'ont manqué de demander des amendements que les services financiers de la Mairie ont noté avec la plus grande attention. Les conseillers ont aussi fait des recommandations quelque fois avec véhémence :
- Rencontre avec les collecteurs
- Revoir la procédure d'exploitation des carrières ;
- Répertorier les stations d'essence, des moulins dans la commune.
- Recenser les boutiques de toute la commune ce qui est en exécution, car la commission urbanisme a déjà recensé 964 boutiques, en un mot les établir les rôles, là où ils n'y existent pas.

Dans les débats autour du projet de budget, toutes les questions d'une manière générale ont été posées et des réponses satisfaisantes ont été données, par le Maire, le receveur et le secrétaire municipal. Le budget s'équilibre ainsi en recette et en dépense à Huit Cent Trente Neuf Millions Neuf Cent Cinquante Deux Mille Huit Cent Quarante Cinq (839 952 845) Francs CFA. Malgré tous les amendements apportés, toute l'assurance du président du conseil d'adopter le budget sous réserve des amendements et de donner à chaque conseiller une copie amendée pour vérification à la session suivante, le budget a été voté par 09 voix contre et 8 voix favorables.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Président du Conseil a levé la séance à 18 h 30 mn.

Fait à Gaya, le 11 Décembre 2021.

Le rapporteur  
Moumouni Oumarou



Le président du conseil.  
Elh Mounkaila Boureima

